

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4481**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Monteur-truquiste en numérique d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles

Nouvel intitulé : Monteur (euse)-truquiste en numérique d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole supérieure d'études cinématographiques PARIS - ESEC | Directeur de l'ESEC

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323v Production à caractère artistique : mise en scène

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le monteur-truquiste en numérique d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles : * Collabore avec le réalisateur et discute des choix artistiques déterminants : décors, costumes, choix généraux de la mise en scène du film.

* Repère les éléments techniques en accord avec les choix artistiques du réalisateur nécessitant des effets spéciaux, des retouches colorimétriques, les caractéristiques du générique, de l'habillage général.

* Fais réaliser un story-board spécialement pour les plans avec effets spéciaux et une charte graphique pour les habillages.

* Évalue les difficultés afin d'aider la production à l'évaluation des coûts et des temps de laboratoire.

* Conseille le réalisateur et les techniciens sur la meilleure façon de réaliser les plans avec effets spéciaux

* Assiste au tournage des scènes avec effets spéciaux et les supervise avec l'accord du réalisateur

* Reçoit les « rushes » images et son, en fait la sélection à partir du rapport de la scripte

* Fait un bout-à-bout, séquence par séquence, à partir du découpage et du story-board

* Raccorde les images et les sons. Propose au metteur en scène les variantes possibles. Donne au film le rythme qui lui convient.

* Est en relation avec le mixeur-son pour convenir des besoins de celui-ci et crée la base sonore qui lui sera utile.

* Récupère (et/ou numérise) les plans choisis pour les effets spéciaux

* Réalise les effets réalistes ou en animation, réalise les habillages et les génériques.

* Présente son travail et exporte sur bandes ou sur DVD

CAPACITES ATTESTEES : * Savoir lire un story-board (document sur lequel le réalisateur a pré-dessiné les plans qu'il envisage de tourner)

* Savoir répertorier les désirs artistiques en vue de les faire concorder au moment du montage.

* Avoir une vision globale de la chaîne numérique.

* Connaître les diverses étapes de la fabrication d'un film et particulièrement le tournage et ses contraintes

* Avoir une vision globale des techniques d'effets spéciaux.

* Maîtriser le logiciel de montage et son environnement électronique et numérique.

* Savoir choisir la meilleure image et le meilleur son issus des « rushes » reçus, en défendre le bien-fondé devant le réalisateur

* Raccorder, donner aux assemblages de plans toutes leurs valeurs esthétiques et fonctionnelles sur le plan du récit.

* Connaître la chaîne numérique : numérisation, formats numériques, problèmes de compression.

* Connaître les logiciels principaux d'effets spéciaux et de retouche graphique, ainsi que l'interaction entre ces logiciels.

* Connaître les divers formats de bandes et savoir utiliser un logiciel d'exportation sur DVD

* Connaître et comprendre le langage multimédia de base.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le monteur-truquiste en numérique d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles travaille dans la production cinématographique et télévisuelle, dans une salle de montage.

Emploi accessible : monteur-truquiste en numérique d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1507 : Montage et post-production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte deux composantes : 1 - Epreuves esthétiques : Histoire du cinéma. Esthétique du cinéma d'auteur. Grammaire du cinéma et analyse de films. Esthétique du montage, Esthétique du son et de l'image.

2 - Epreuves techniques : Retouche d'images fixes. Pratique de la chaîne numérique. Effets spéciaux sur divers logiciels professionnels. Création de DVD. Montage numérique sur Final cut pro.

3 - Montage de films, fabrication de bande-demo 2D, fabrication d'habillage et d'arborescence DVD.

Les modalités d'évaluations sont les suivantes : examens, contrôles de connaissances, résolution de cas, applications et réalisations de cahiers des charges techniques et artistiques.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury composé de professionnels (80 %) et de responsables pédagogiques (20%) (1 Réalisateur / 2 Adjoints au réalisateur / 1 Directeur de la photo / 1 Producteur exécutif / 1 Professeur des universités / 1 Représentant d'un syndicat ouvrier / 1 Producteur de long-métrage / 2 responsables pédagogiques)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle	X		Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Tous les textes de lois et arrêtés concernant l'industrie cinématographique sont consultables sur le site du Centre National de la Cinématographie (CNC - Ministère de la Culture) sous le lien suivant :

http://www.cnc.fr/index_dyn.htm?h_infos_pratiques/r2/ssrub1/p1_d1_textes.htm

<http://www.esec.edu>

Lieu(x) de certification :

ESEC 21 rue de Citeaux

75012 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Monteur (euse)-truquiste en numérique d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles